

Propositions du MEDEF pour MUNICIPALES 2026

FISCALITE LOCALE

Reconstruire un cadre lisible, incitatif et responsable



- La fiscalité locale supportée par les entreprises repart à la hausse malgré les réformes : **+9,5 % entre 2021 et 2023, atteignant 38,2 Md€ en 2023.**
- Cette dynamique est tirée par l'augmentation des bases foncières et des taux votés localement : +11 % pour la TFPB¹ et la TASCOM¹, +9 % pour la TEOM¹, +8 % pour la CFE¹ et le VM¹.
- Le versement mobilité a progressé de +50,7 % entre 2014 et 2023, soit plus que la masse salariale (+35,9 %).
- **Ces impôts continuent de peser sur les facteurs de production (salaires, foncier, valeur ajoutée), nuisant à la compétitivité.**
- Les principaux concurrents européens n'imposent pas de tels niveaux de charges : la France reste en 2023 le deuxième pays européen en matière d'impôts de production (3,8 % du PIB vs 2,5 % en moyenne).

Associer systématiquement les entreprises locales à toute évolution des taux ou taxes (CFE, TEOM, TFPB...) via une concertation économique territoriale.

Encourager les collectivités à utiliser les exonérations ciblées (relocalisation, reconversion, revitalisation commerciale).

Conditionner les hausses d'imposition à des engagements mesurables en matière de développement économique ou de services aux entreprises.

Encourager les collectivités à recourir à la DSP pour des services essentiels (eau, restauration, stationnement, déchets, propreté, mobilité, éclairage public, etc.) afin de bénéficier d'une expertise technique, d'une souplesse de gestion, d'une maîtrise des coûts, d'un accompagnement stratégique complet. Cela inclut le conseil pour engager la transition écologique des services, l'anticipation et la sécurisation des infrastructures face aux nouveaux risques (cyber, sanitaires, climatiques...).

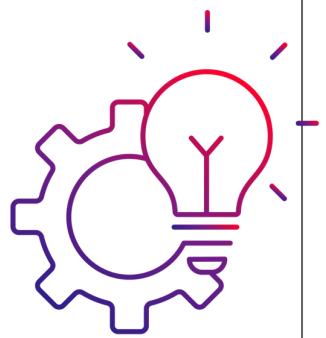
Mettre en place une plateforme de transparence territoriale : publication annuelle des données consolidées d'évolution des bases, taux et dépenses financées par les impôts locaux, ainsi que de toutes les données utiles aux entreprises.

Valoriser les résultats concrets des DSP : amélioration de la qualité du service, réduction des coûts d'exploitation, investissements rapides, innovation environnementale.

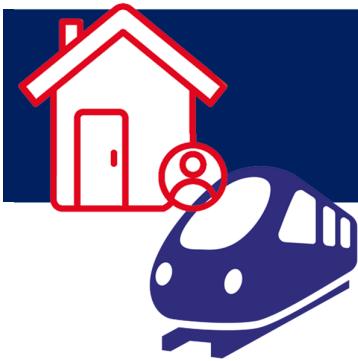
Instaurer un « bouclier fiscal et de norme pour la compétitivité » : la municipalité s'engagerait à n'augmenter ni les impôts (base comme taux) ni les normes pendant 5 ans, en lien avec l'EPCI.

Expérimenter un « test-entreprises » local pour mesurer l'impact économique des décisions municipales (urbanisme, mobilité, réglementation, etc.).

NOS PROPOSITIONS



Mettre en place des clauses de revoyure dans les politiques municipales afin de suivre les effets économiques des décisions



LOGEMENT ET MOBILITES

Produire, desservir, organiser



- **Le logement est une source croissante de tension pour les actifs et les employeurs, en particulier dans les zones tendues.**
- Les outils d'aménagement sont principalement entre les mains des EPCI (PLUI, PLH, SCOT, ZAC).
- **Les mobilités domicile-travail restent inadaptées : 75 % des trajets se font en voiture, avec de fortes zones blanches de desserte, notamment en horaires atypiques.**

- Le trajet domicile-travail est la première cause de stress d'un salarié par rapport à son travail. 100 000 accidents du travail sont occasionnés par les trajets domicile-travail faisant perdre plus de 7 millions de journées de travail.
- Les entreprises contribuent largement au financement des transports via le versement transport, mais sans gouvernance réelle.
- La mobilité est une composante essentielle de l'attractivité, y compris touristique, des municipalités qui doivent veiller à accueillir tous les modes de transport et tous les publics.
- L'offre de stations d'avitaillement locales (électriques/ BioGNV) est essentielle afin que les entreprises de transport puissent proposer une offre de transport collectif décarbonée.

Intégrer systématiquement les entreprises dans la gouvernance locale de la mobilité, de la logistique et du logement (SCOT, PLUI, PLH).

Améliorer les dessertes domicile-travail, notamment en horaires décalés, via des solutions de mobilité partagée ou à la demande

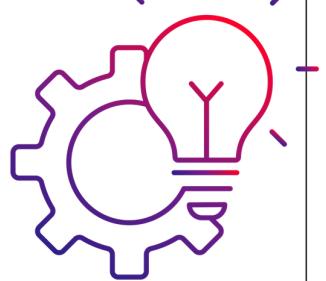
Identifier et valoriser le foncier économique disponible à l'échelle intercommunale.

Soutenir la densification des zones d'activités existantes et l'optimisation du foncier industriel et logistique.

Faciliter la conversion de friches en foncier économique ou en logements, via un guichet unique local.

Associer les entreprises au développement de l'offre de mobilité collective, partagée ou à la demande afin d'améliorer les dessertes, notamment domicile-travail et en horaires décalés.

NOS PROPOSITIONS





SECURITE ET ATTRACTIVITE

Garantir une qualité de vie et encourager les investissements



- La sécurité est une priorité croissante pour les entreprises, en particulier dans les grandes agglomérations et les zones à forte densité. Incivilités, dégradations, tensions dans les transports ou aux abords des commerces dégradent les conditions de vie, nuisent à l'attractivité économique et à la confiance des salariés et clients. Le cadre de vie et la tranquillité publique sont devenus des critères déterminants d'implantation et de développement.
- **Les réponses municipales peinent souvent à suivre l'ampleur des besoins, alors même que des solutions existent pour renforcer l'efficacité territoriale de la sécurité, y compris en partenariat avec les entreprises du secteur.**

Demander la publication d'indicateurs territoriaux intégrant la sécurité, la propreté et la réactivité des services (ex : délais d'intervention, dépôts sauvages, incivilités constatées).

Soutenir un recours encadré à la sécurité privée pour certaines missions non régaliennes (surveillance d'équipements publics, présence dissuasive sur les zones à horaires sensibles), permettant aux forces publiques de se concentrer sur leurs priorités.

Promouvoir l'usage responsable de l'intelligence artificielle dans les dispositifs de vidéoprotection municipale, pour une détection plus rapide des incidents, en lien avec les polices municipales.

Faire de la revitalisation du commerce une priorité dès le début du mandat : revitalisation du commerce de centre-ville, attractivité des rez-de-chaussée commerciaux, coordination des horaires de stationnement, propreté et sécurité, compétitivité de la chaîne logistique.

Déployer des plans municipaux de sûreté pour les zones d'activité (et/ou des « zones de tranquillité commerciale ») : circulation, stationnement, éclairage, contrôle des accès.

Soutenir les initiatives de relocalisation de production artisanale ou industrielle légère dans les tissus urbains.

NOS PROPOSITIONS

